

## École élémentaire du Manival

### Compte rendu du conseil d'école

du mardi 5 novembre 2019

Début du conseil à 18h30

#### **Présents :**

**Les enseignants :** Mme Henriot, Mme Rousset, Mme De Bortoli, Mme Jourdet-Rossignol, Mme Fillet-Coche, Mme Moyne, Mme Lorient et Mme Albertini

#### **Les représentants des parents :**

**Titulaires :** Mme Marchand, Mme Doux, Mme Pison, Mme Faure, Mme Lemaignan

**Suppléants :** Mme Bronnec, Mme Huard

**Représentants Mairie :** Mme Carle, adjointe chargée des affaires scolaires.

**DDEN :** Mme Bombled

**Excusés :** Mme Flamand, Mme Simon-Ruaz Inspectrice de l'Education Nationale, les membres du RASED

Secrétaire de séance : Nathaëlle Henriot

Secrétaire adjointe : Mme Pison se charge de la relecture du CR pour les parents d'élèves.

Gardien du temps : Mme Pison et Mme Albertini

## **Le conseil d'école**

#### **Résultat des élections :**

Le taux de participation est de 71,78% (287 inscrits, 206 votants, 10 bulletins nuls). Ce taux est inférieur à celui de l'année précédente (77,9%). Les 7 sièges ont été pourvus et 7 suppléants ont également été élus.

#### **Rôle des parents délégués :**

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école. C'est un organe de concertation. Le conseil d'école est placé sous la responsabilité de la directrice d'école qui fixe l'ordre du jour. Les parents d'élèves élus, comme les élus de la commune peuvent proposer les sujets qu'ils souhaitent aborder en respectant le cadre institutionnel.

Ainsi le conseil d'école vote le règlement intérieur. Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école auquel il est associé, le conseil d'école donne tout avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur les moyens alloués, sur l'intégration des enfants handicapés, sur la restauration scolaire, sur l'hygiène et la sécurité à l'école, sur l'aide pédagogique complémentaire, sur les classes transplantées.

La directrice d'école rédige le procès verbal de la séance à partir des notes prises par la secrétaire de séance, le signe et le fait contresigner par la secrétaire de séance et un secrétaire-adjoint qui aura été désigné en début de séance parmi les parents d'élève (titulaire ou suppléant). Il sera également transmis pour une relecture à la municipalité. Le procès verbal est ensuite communiqué aux membres du conseil d'école, affiché dans le panneau d'affichage du plateau sportif, et diffusé par mail via la liste de diffusion des parents qui ont demandé à y figurer. Il sera également transmis par l'APE aux parents adhérents.

Prochains conseils d'école : jeudi 12 mars et lundi 8 juin à 18h30.

#### **Règlement intérieur du conseil d'école :**

Rappel des membres constituant le Conseil d'Ecole, un ordre du jour est envoyé.

Le texte en annexe est lu et adopté par les membres du conseil. Le vote se fera à mains levées.

Le règlement intérieur du conseil d'école est adopté à l'unanimité.

## Fonctionnement de l'école

### Nouveaux enseignants et autres personnels dans l'école (AESH, remplaçant)

L'école accueille deux nouvelles enseignantes cette année : Mme Rousset, directrice et Mme Moyne qui complète Mme Albertini et assure la décharge de direction de Mme Rousset. Un titulaire remplaçant (Monsieur Arnaud-Godet) est rattaché à l'école. Deux AESH (Accompagnant pour les Elèves en Situation de Handicap) Mmes Couplaix et Eyraud interviennent dans l'école pour une élève.

### Répartition des élèves par classe et par niveau :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
28	38	34	33	41

### Règlement intérieur de l'école et charte de laïcité:

Le règlement intérieur a été un peu modifié, notamment concernant les horaires de récréation et l'organisation des APC. L'adresse mail de l'école a été rajoutée comme biais pouvant être utilisé afin d'avertir l'école en cas d'absence. Le texte en annexe est voté et adopté à l'unanimité.

### Budget 2019/2020

#### *Budget municipal 2019 :*

Fournitures scolaires	Tiers-temps pédagogique	Crédit transports scolaires	Cours de natation
11 245,00 €	6 100,00 €	6 620,00 €	1 452,00 €

### *Coopérative scolaire :*

Bilan OCCE de l'année 2018 /2019 validé, en annexe.

A ce jour, il y a 21 000 euros sur le compte de la coop, mais aussi des projets ambitieux avec 6 classes qui souhaitent partir en classe transplantée avec nuitées ce qui nous oblige à chercher d'autres financements que celui de la municipalité et l'APE déjà très généreuses.

Nous demanderons donc une participation des familles à la coopérative scolaire (15 euros pour 1 enfant, 20 euros pour 2 enfants, 25 euros pour 3 enfants), et une participation de 25 euros par nuitée pour les classes transplantées.

Nous avons fait le choix de ne pas financer de spectacle de Noël.

L'APE donne un chèque de 6 246, 75 euros.

### Travaux :

Des travaux ont été réalisés cet été :

Peinture de la salle 2

Equipement de 4 classes en vidéoprojecteur, tableau numérique, visualiseur et ordinateur portable. Un vidéo projecteur a été installé dans la salle 6. Les classes sont donc maintenant toutes équipées de vidéoprojecteurs, WIFI (sur commande d'un interrupteur) et pour la majorité de matériel numérique performant.

Les enseignantes suivront une formation assurée par l'ERUN (Enseignante Référente pour les Usages du Numérique) le 20 novembre pour exploiter au mieux ce nouveau matériel.

Travaux à venir : réfection des toilettes garçons du bas (prévu pour les prochaines vacances).

### Nouveau fonctionnement du périscolaire :

La municipalité a pris à sa charge, depuis septembre, la gestion du périscolaire (les mercredis et les matins et soirs des jours d'école). Une commission se réunit régulièrement avec des parents pour voir ce qu'on peut faire évoluer. Plusieurs personnes ont été recrutées dont Stéphane Rullan pour organiser les accueils du matin et du soir. Une étude est mise en place, surveillée par deux enseignantes. Peu d'élèves se rendent à l'étude. Des CE1, CE2 et CM2 viennent.

## **Le projet d'école**

### **Différentes actions pour l'année, bilan des activités de la première période**

#### *Période 1*

Conseil municipal d'enfants : 4 nouveaux membres ont été élus pour remplacer les sortants. Les résultats ont été dévoilés à l'issue d'une cérémonie pour la pose de la plaque avec le nouveau nom de l'école décidé par le conseil municipal d'enfants. Madame Rousset remercie la Mairie pour son investissement dans cet exemple de vie citoyenne.

Le courseton a bénéficié d'une grande motivation des élèves, de la participation des parents, de l'APE pour la distribution d'une collation, et d'un temps magnifique. Cette année, la course se faisait au bénéfice de l'association Action Contre le Faim qui a ainsi récolté 4256,52 €.

Un défi maths a été organisé afin de permettre à chaque niveau de classe de se retrouver et de partager autour d'un objectif commun. Ces défis seront réorganisés en fin de chaque période.

#### *Périodes suivantes :*

projet natation : 6 classes iront à la piscine de Crolles. Aisance aquatique pour le cycle 2, Savoir nager pour les classes de CM1/CM2 et CM2. En accord avec le collège, il semblait préférable que les CM2 profitent de cette activité plutôt que les CM1 pour faire le lien avec la 6ième.

projet roller : le cycle 3 bénéficiera d'un intervenant pour 6 séances de roller. Les élèves doivent être équipés de rollers, casque, et protections de poignets, coudes, genoux (mois de mai).

projet théâtre : le cycle 2 bénéficiera d'une intervenante pour 8 séances de théâtre.

projet prix littéraire : 3 classes participent au prix chronos (travail sur le lien Intergénérationnel) CE1 /CE2, CE2 et CM2

projet gestion des déchets : dans la continuité d'un travail initié l'an dernier, les classes de CM1 et CM2 bénéficieront de 2 animations proposées par la communauté de commune du Grésivaudan : réduction des déchets (gaspillage alimentaire, recyclage...).

projet goût : la classe de CE1/CE2 découvrira un commerce local au mois d'avril : le chocolat et les fruits confits.

projet Math : pour les CE2/CM1/CM2: location d'une valise Math en fin d'année pour travailler les Maths autrement. Les élèves de cycle 3 participeront aussi à « Eurekâmaths », concours en ligne organisé par le réseau canopé de l'Isère permettant au groupe classe d'échanger autour de défis (problèmes ne nécessitant pas forcément du calcul, mais plutôt de la logique, du « tâtonnement »).

#### Classes découverte :

Saint Maximin : (CE1/CE2) 3 jours, répartis sur trois périodes différentes, avec un travail sur la lecture de paysage, les traces de l'Homme sur le paysage, l'orientation, les animaux.

Villeneuve de Berg : (CE2 et CM1/CM2) 3 jours et 2 nuitées ; une journée sur l'Antiquité, une journée à l'Aven Orgnac, une journée à Villeneuve de Berg « l'Art à tous les étages » au mois de mai.

Méjannes le Clap : (les deux CP/CE1) 5 jours et 4 nuitées : projet audiovisuel ; création d'une fiction et travail sur l'image, l'esprit critique, la publicité, avec l'utilisation de matériel professionnel (dernière semaine de mai).

Autrans : (CM1 et CM2) 3 jours et 2 nuitées : projet « musique et montagne » avec lecture de paysages, écologie et développement durable en lien avec le projet gestion des déchets, manipulation d'instruments, chant et fête musicale en fin de séjour (du 18 au 20 mars).

projets APE : Les classes prépareront des dessins pour le calendrier, et des objets à vendre au marché de Noël (objets collectifs produits par des « chaines de fabrications » avec différents postes de travail).

La directrice a été sollicitée pour un éventuel spectacle lors de la fête de la Saint Jean. L'équipe enseignante

ne souhaite pas y participer. Les projets sur l'année sont déjà très riches, et la date du 20 juin pas vraiment adaptée quand les élèves doivent encore fournir du travail (évaluations notamment). La journée portes ouvertes pourra par contre être renouvelée le mardi 30 juin.

### **Dispositifs d'aide pour les élèves à besoins éducatifs particuliers**

Organisation du RASED : Mme Laurence Miolini-Delpont psychologue scolaire, et Mme Béatrice Bruyère, maître E, peuvent être sollicitées pour apporter une aide à des élèves fragiles.

Une élève bénéficie d'une ESS (équipe de suivi de scolarité) et donc d'une AESH (deux en réalité). La nouvelle référente, Mme Dalest, est l'interlocuteur des familles et des enseignants.

L'aide pédagogique complémentaire a lieu dans l'école sur des créneaux de 45 minutes. Le dispositif a été validé par l'Inspectrice de l'Education Nationale. Cette aide ciblée se déroule de 16h30 à 17h15. Selon les directives ministérielles, elle porte essentiellement sur la lecture.

La nouvelle infirmière scolaire de notre secteur, Mme Garcia, devrait venir à l'école pour une visite médicale des CE2. Les parents concernés seront avertis à l'avance.

### **Sécurité et climat scolaire**

#### **Vigipirate: rappel des consignes de sécurité**

Conformément au plan Vigipirate, l'école est fermée à clé durant le temps scolaire. Depuis sa mise en place, les personnes qui souhaitent entrer dans l'école (familles, livreurs...) sonnent.

#### **Présentation du PPMS et exercices**

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) est mis à jour chaque année. L'école doit également plusieurs exercices au cours de l'année. Nous avons fait un exercice incendie en septembre plutôt utile puisqu'une classe n'est pas sortie par le chemin préconisé (s'il y avait vraiment eu fumée et/ou flamme, la réaction n'aurait sûrement pas été la même). Un exercice intrusion avec choix de l'évacuation a également été mené en bon ordre, avec l'observation et l'aide de Monsieur Bourdoux, policier municipal.

#### **Entrées et sorties des élèves**

Grâce à l'interphone, il est possible d'ouvrir le portillon, mais il faut encore ouvrir une porte, donc laisser la classe (ou envoyer un élève) sans surveillance. De plus, il est difficile dans cette perspective, d'assurer pleinement un enseignement. Depuis la rentrée, il est donc demandé aux familles, dont l'enfant doit se rendre à un rendez-vous, de profiter des récréations (de 10h à 10h15 et de 15h à 15h15) pour entrer ou sortir de l'établissement.

#### **Prévention des conflits entre pairs, co-éducation**

Dans le cadre d'une prévention des conflits, l'équipe enseignante a décidé de mettre en place «les messages clairs». Toutes les classes y travailleront, certaines ont déjà commencé. Pour que ce travail porte ses fruits, toute la communauté éducative est sollicitée : les animateurs du périscolaire ont déjà été formés, et les parents peuvent y participer en aidant leur enfant à utiliser cet outil qui pourrait aussi être un jeu au sein de la famille.

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=a6Ftn6vfb4>

La séance est levée à 20h25

secrétaire de séance,  
Mme Henriot

secrétaire adjointe,  
Mme Pison

directrice,  
Mme Rousset